

## Élections ajournées et impasse politique en Haïti

Ce qui était présenté par nombre d'observateurs de la scène politique haïtienne comme une crise électorale s'avère être clairement une crise politique qui s'enlise. Une succession de crises marque le quinquennat du gouvernement Martelly. Nul doute d'une paralysie politique si aucune solution négociée, consensuelle et politiquement viable n'est proposée au peuple haïtien.

Au dévoilement des résultats du premier tour des présidentielle et législative du 25 octobre 2015, les élections sont contestées par les partis d'opposition haïtiens. Sur un fond de mobilisation croissant, le second tour de la présidentielle initialement prévu le 27 décembre 2015 avait été reporté au 24 janvier 2016. À la demande du président Martelly, une Commission indépendante d'évaluation électorale a été mandatée le 22 décembre 2015 pour faire la lumière suite aux soupçons d'irrégularités et d'allégations de fraude lors du premier tour des présidentielle et législative tenu le 25 octobre 2015. Aussitôt formée, la commission présidentielle est vivement décriée par l'opposition<sup>1</sup> et le Sénat. La confiance du peuple haïtien envers le processus électoral est compromise.

Avant même la fin des travaux de la Commission et de ses recommandations à l'exécutif et au Conseil électoral provisoire (CEP), l'administration américaine enjoint les autorités haïtiennes à poursuivre le processus électoral et à se conformer au calendrier constitutionnel.<sup>2</sup>

Prudente, la Commission indépendante d'évaluation électorale donne en partie raison à l'opposition et conclue dans son rapport du 2 janvier 2016 à des « irrégularités assimilables à des fraude (*sic*) » lors du premier tour de la présidentielle du 25 octobre 2015. Elle ajoute que « l'institution électorale (CEP) ne jouit plus du crédit qui lui permettrait de poursuivre le processus sans danger d'enfoncer le pays dans une crise encore plus grande. » Spécifiant la dimension éminemment politique de la crise, la Commission exhorte au dialogue politique afin de poursuivre le processus électoral et « réaliser un second tour avec la plus large adhésion possible de la population haïtienne. » Mais les conclusions de la Commission ont ravivé les tensions entre les divers acteurs politiques et au sein de la population haïtienne, alors que minimisant le tout, l'ambassadeur américain Peter F. Mulrean rassure qu'il n'y a aucune preuve de fraude massive dans ces élections<sup>3</sup> et que le monde ne peut indéfiniment attendre Haïti.<sup>4</sup>

Suite aux travaux de la Commission, qui selon plusieurs opposants et observateurs n'étaient que très partiels, il s'ensuit un bras de fer entre les différents protagonistes de la scène politique haïtienne notamment entre les autorités, l'opposition, la société civile et le « *Core Group* ». Le

---

<sup>1</sup> Sceptique, le parti Fanmi Lavalas en appelle à l'instauration d'une Commission de vérification indépendante. Pour sa part, Lapeh de Jude Celestin félicite sa mise en place tandis que le G-8 demeure dubitatif face à cet organe décrété par la Présidence.

<sup>2</sup> <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153983/Gonfler-les-pneus-du-processus-electoral-va-t-il-suffire-a-faire-avancer-la-machine>

<sup>3</sup> <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153926/On-na-pas-encore-vu-de-preuves-des-fraudes-massives-le-11-janvier-et-le-7-fevrier-on-espere-voir-les-nouveaux-elus-en-place-explique-lambassadeur-des-Etats-Unis>

<sup>4</sup> <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153225/Un-mauvais-arrangement-vaut-mieux-quun-bon-proces-preche-lAMCHAM>

candidat opposant officiel à la présidentielle, Jude Célestin du parti LAPEH, annonce son retrait de la course présidentielle et qu'il ne participera pas à cette « *eleksyon-seleksyon* » – élection-sélection. Les partis d'opposition ainsi que des membres de la société civile haïtienne scandent leur mécontentement et appellent à la mobilisation du peuple haïtien. Le G-8<sup>5</sup> exige la démission du CEP et la formation d'un gouvernement provisoire.

Pendant que les revendications de l'opposition restent sans réponse, le président Martelly avec le concours du CEP et la pression du « *Core Group* »<sup>6</sup> annonce pour le 24 janvier 2016 la réalisation du second tour de la présidentielle et ce, en l'absence d'un système électoral légitime. Même viciée, l'opération électorale doit se poursuivre, il faut tout simplement avancer et poursuivre les élections « *Tèt dwat* »<sup>7</sup>. Le but étant d'assurer la primauté de la Constitution et d'empêcher une vacance présidentielle le 7 février 2016.

Or, l'opiniâtreté de ceux qui tenaient à poursuivre la réalisation du second tour présidentiel dans un climat peu propice à des élections libres, transparentes et crédibles a eu raison d'eux. Face à la mobilisation du peuple haïtien et au refus d'un règlement politique concerté, les élections sont reportées *sine die* sous la pression populaire pour le meilleur ou pour le pire. À moins de 48 heures de la présidentielle, le président du CEP M. Pierre-Louis Opont suspend le second tour du 24 janvier 2016. En évoquant « des raisons de sécurité » pour suspendre le processus électoral pour une période d'une durée indéterminée.

Un bref retour en arrière permet de contextualiser cette crise qui s'inscrit indéniablement dans la durée. Dès les élections de 2010, l'accès à la présidence de Martelly a été vivement contesté et dénoncé. À cela s'ajoute des législatives et municipales en 2011 et 2014 qui n'ont jamais vu le jour et dont les postes ont été comblés par des délégués nommés par le président Martelly. Sans parlement fonctionnel depuis janvier 2015, ce mépris des institutions politiques notamment du législatif conduit l'exécutif à gouverner par décret. Un président qui dès son élection n'a eu de cesse de court-circuiter les institutions déjà en mal de confiance notamment le pouvoir législatif ne peut que susciter instabilité politique et le ressentiment de ses concitoyens.

Rythmé par un long passé de pratiques anti-démocratiques – hormis l'intermède menant Aristide au pouvoir en 1990 – et marqué par une perpétuelle instabilité où l'on met et démet des présidents où l'on fait et défait des gouvernements, est-il surprenant d'une perte de confiance de la population haïtienne envers son système politique et électoral ?

On comprend dès lors que le risque est de créer les conditions d'un État de plus en plus autoritaire face à la contestation. Dans l'opposition certains craignent que les autorités haïtiennes, et notamment le président Martelly après le 7 février 2016, pourraient user de l'enjeu sécuritaire et du vide constitutionnel pour se maintenir au pouvoir. En effet les dispositions de la Constitution le lui interdisent. L'état d'exception ferait impérativement place à l'arbitraire. Les craintes de l'opposition semblent corroborées par les récentes déclarations du président Martelly

---

<sup>5</sup> Un groupe de candidats à la Présidence engagés dans le processus électoral communément dénommé le Groupe des 8 (G-8).

<sup>6</sup> Les Etats-Unis, le Canada, la France, le Brésil, l'Espagne, l'Union Européenne et l'Organisation des États Américains.

<sup>7</sup> « *Tèt dwat* » est le slogan du PHTK en créole et signifie « tête droite ».

affirmant qu'il demeurerait à son siège présidentiel si aucun successeur n'est élu d'ici le 7 février 2016.

Une des graves erreurs commises est d'imposer des élections peu crédibles et indépendantes et de surcroît, si peu désirée dans les circonstances, hormis par les tenants de l'exécutif et leurs créanciers internationaux. La détermination du « *Core Group* » à forcer la tenue du deuxième tour des élections contre la volonté populaire attise le ressentiment du peuple haïtien. Face à la tutelle étrangère, cette ingérence de l'« international » ne fait qu'exacerber les tensions déjà bien vives. Il est prévisible qu'une montée d'un nationalisme de type populiste déjà présent sur la scène politique haïtienne polarisera davantage une société divisée entre le peuple haïtien et la minorité que représente l'élite affairiste. Dans la rue des cassandres augurent de « guerre civile », alors que ceux qui n'ont plus rien à perdre veulent en découdre au plus tôt.

Sage décision que ce report de la présidentielle afin d'éviter des violences. Près d'une semaine après son annulation, la crise s'enfonce néanmoins. Le ton et les discours se durcissent et la situation ne fait que gagner en complexité, la crise s'enlise et les positions se crispent rendant une médiation des conflits de plus en plus illusoire. Quotidiennement, des rues de Port-au-Prince et des provinces sont prises d'assauts par des manifestants qui réclament le départ du président Martelly. La vague de démissions des conseillers électoraux de la CEP se poursuit au point où à ce jour, 6 de ses 9 conseillers de la CEP dont son président M. Pierre-Louis Opont<sup>8</sup> ont quitté le CEP. Le président Martelly a sollicité la médiation express de l'OEA que le Secrétaire général M. Luis Almagro s'est empressé d'accepter. Il a aussitôt approuvé l'envoi d'une mission spéciale. Le G-8 a immédiatement rejeté cette médiation de l'OEA et dénonce avec véhémence cette initiative risquant d'envenimer la crise.

Le scénario idéal serait de reprendre le processus du début. Dans la mesure où les Haïtiens ne sont pas les bailleurs de leurs propres élections, il est fort à parier que ce scénario ne soit retenu et appuyé par le « *Core Group* » et ce, au grand dam d'une partie de l'opposition.

Plusieurs acteurs questionnent le bien fondé d'élections qui n'ont pas encore eu la chance d'être véritablement démocratiques. D'autres blasés devant un État pratiquement inexistant, incapable de pourvoir aux besoins minimums de ses citoyens, soutiennent qu'on placera un dirigeant malléable au service de « tuteurs internationaux ». Beaucoup souhaitent le jour où une élection crédible et démocratique élit un gouvernement et un président légitime aux yeux du peuple haïtien et non au regard de la « communauté internationale ». En tout cas, cela ne saurait advenir dans une situation où les règles du jeu électoral ne sont pas communément admises et respectées par tous. Cette situation politique délétère conduit au désenchantement d'un peuple qui malgré tout, demeure digne, résilient voire résistant.

Mission de l'OPALC en Haïti, janvier 2016.

---

<sup>8</sup> Le Forum économique privé qui avait soutenu la candidature de M. Opont au CEP est le même qui lui demande de se démettre de ses fonctions.



**Date de création :** 2015

**Principaux dirigeants :** Jude Célestin

**Mode de désignation des dirigeants :** Décision interne, bannière initiée par le dirigeant.

**Périodes au gouvernement :** Nouveau parti n'ayant aucune période élue. Son dirigeant Jude Célestin a participé à l'élection présidentielle de 2010-11 sous les couleurs du parti Inite (anciennement connu comme le Front de l'Espoir). Il obtint 22,48% des votes valides au premier tour du scrutin, mais sa candidature fut écartée lors du deuxième tour, au profit du candidat Michel Martelly, élu président de la république de 2011 à 2016.

### Résultats électoraux du candidat présidentiel Jude Célestin

Année	Parti	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
2010	Inite	22,48% (214 462)	Exclu
2015	LAPEH	25,29% (392 782)	Élection repoussée

### Vision et axes stratégiques d'intervention :

La bannière LAPEH, suivant la vision de Jude Célestin, vise à adresser les problématiques d'Haïti par la création d'un projet de société ainsi que le renouvellement du contrat social. La stratégie d'actions de LAPEH pour stimuler le développement social et économique passe par quatre axes : 1) le réaménagement institutionnel des grands pouvoirs de l'État, 2) l'édification d'une économie ouverte, compétitive, porteuse de croissance et d'emplois, 3) la création de conditions d'épanouissement du citoyen et la valorisation du capital humain et 4) l'éradication de la corruption et la création d'une nouvelle politique étrangère.

### Valeurs et objectifs :

LAPEH se donne comme principaux objectifs la création d'emplois, la formation des cadres intermédiaires, le rehaussement de la culture haïtienne, la revalorisation de l'agriculture, l'amélioration des conditions de vie des enfants sans domicile. Pour joindre les électeurs, le

parti utilise un slogan sans équivoque : "Nou pra l met lajan nan poch ou", qui se traduit par "Nous allons vous mettre de l'argent dans la poche."

L'enrichissement de la population passe par un meilleur accès à l'emploi pour tous. La plateforme encourage l'autonomie pour faciliter le choix de meilleures options d'avenir. J. Célestin propose d'ailleurs la création d'écoles techniques, de formation intensive et rapides, permettant l'intégration accélérée au travail avant la fin des études universitaires. LAPEH est conscient de l'apport du secteur informel pour les familles haïtiennes mais le parti souhaite des changements. Le parti veut créer des espaces d'emplois formels, des opportunités d'emplois dignes loin de l'informalité de la rue. Pour renforcer l'axe du travail formel, J. Célestin veut investir dans cette force de travail en utilisant les rouages de l'État.

Le politicien haïtien souhaite bloquer la migration et valoriser l'agriculture. « Pourquoi un élève passerait des années à apprendre les mathématiques et la chimie alors qu'il ne sait pas comment s'y prendre pour cultiver un épis de maïs ? Nos ancêtres ont donné leur vie pour ces terres que nous nous contentons d'abandonner. Alors, cessons de demander de l'aide et commençons par cultiver nos terres. » Le programme de LAPEH invite la population à la participation et contribution au développement national.



## Visages du parti

### Candidat à la Présidence : Jude Célestin

Jude Célestin est né le 19 Juin 1962 à Port-au-Prince. Il a mené ses études primaires au Petit Séminaire Collège Saint-Martial et ses études secondaire au Collège Fernand Prosper et au Centre d'Études Secondaires de Pradel Pompilus. Il quitte le pays pour compléter des études universitaires à Fribourg et Lausanne (Suisse) en génie mécanique. Il poursuit des cours de gestion des ressources humaines à l'Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Études Internationales (INAGHEI) et participe à des séminaires de gestion à l'étranger, notamment au Japon. En 1985, Jude Célestin est nommé ingénieur responsable de la production au sein de la Minoterie d'Haïti. Il crée par la suite JC Construction, une entreprise de conseil en mécanique et en construction. Par la suite, il offre ses services à la Minoterie comme responsable des travaux mécaniques, directeur adjoint et directeur d'usine.

En 1998 au sein du gouvernement Préval, il agit comme Directeur Général du Centre National d'Équipements et permet une restructuration de cette entité. Sa popularité accroît en offrant une formation à des femmes pour le maniement d'engins lourds. Durant le second mandat de Préval, il agit comme conseiller à la présidence dans le secteur des infrastructures. Sous la plateforme INITÉ, en 2010, il tente sa candidature mais il est finalement exclu du 2<sup>e</sup> tour après une vérification des résultats. En 2015, il renouvelle sa

candidature sous une nouvelle bannière, celle de la « Ligue Alternative pour le Progrès et l'Emancipation Haïtienne » (LAPEH).



### Coordinateur général de LAPEH : Jean Hector Anacacis

JH Anacacis est né le 20 juillet 1955 à Cayes-Jacmel. Il est diplômé en Sciences comptables de l'INAGHEI. Il a suivi une formation au Brésil en comptabilité des ONG et l'animation sociale. Il poursuit des études supérieures en sciences économiques, des études en droit aux Gonaïves. Son parcours professionnel est diversifié. Il est Sénateur de la République, président de la commission des TPTC du sénat (2006-2012), membre du Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale (1995), Directeur Commercial des Presses Nationales et du journal Officiel " Le

Moniteur" (1994-1995), coordonnateur du projet de curage des canaux (1994), coordonnateur de programme de Santé Communautaire et Sanitation à Solino (1996). En 2011, il participe à l'élection sous la bannière politique du Mouvement Démocratique de la Jeunesse Haïtienne.

### Références bibliographiques

<http://www.radiotelevisioncaraibes.com/nouvelles/elections-2015/profil-du-candidat-jude-c-lestin.html>

<http://www.haitilibre.com/article-15884-haiti-portrait-qui-est-jude-celestin.html>

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150295/La-base-de-Verite-rejoint-Lapeh-Jean-Hector-Anacacis-fuit-Rene-Preval>

<http://www.hpnhaiti.com/site/pdf/anacacis.pdf>

<http://www.referencehaiti.com/la-plateforme-verite-abandonne-le-processus-electoral/>

[https://www.facebook.com/JudeCelestin2016/info?tab=page\\_info](https://www.facebook.com/JudeCelestin2016/info?tab=page_info)

[http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/11/09/en-haiti-les-resultats-du-premier-tour-de-la-presidentielle-sont-contestes\\_4805800\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/11/09/en-haiti-les-resultats-du-premier-tour-de-la-presidentielle-sont-contestes_4805800_3222.html)

<http://www.rfi.fr/ameriques/20151107-haiti-manifestations-resultats-premier-tour>



**Date de création :** 2012

**Positionnement idéologique :** Parti de centre droit, tendance libérale. Le parti favorise le désengagement de l'État.

**Principal dirigeant :** Jovenel Moïse

**Mode de désignation des dirigeants :** Décision interne. En 2015, le Président Michel Martelly désigne Jovenel Moïse comme candidat successeur à la Présidence.

**Mode de désignation des candidats et du parti :** Le PHTK comprend trois organes centraux. L'Assemblée générale définit les grandes orientations du parti. La Coordination Nationale est l'instance de consultation. Le Conseil exécutif coordonne les activités de structures administratives, techniques et politiques. (Voir l'organigramme).

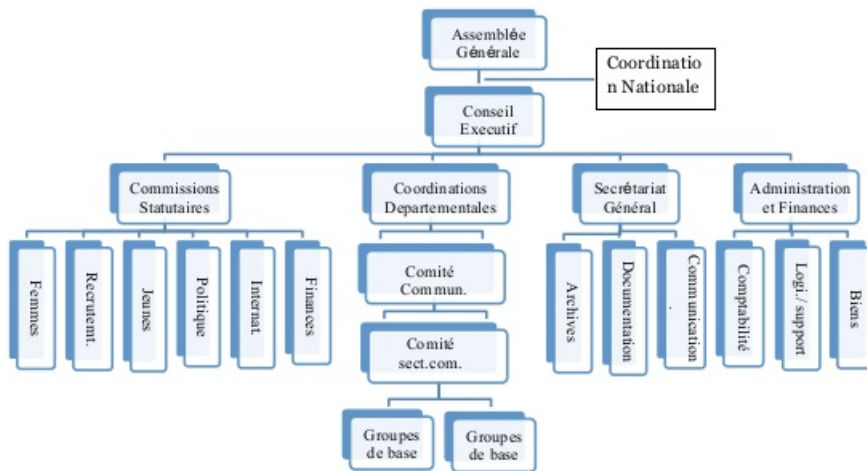
**Périodes au gouvernement :** Sous la Présidence de Martelly de 2012 à 2016.

### Résultats électoraux :

Résultats électoraux des candidats du gouvernement			
Année	Parti	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
2010-11	Réponse paysanne (Michel Martelly)	21,84% (234 617)	67,57% (716 986)
2015	PHTK (Jovenel Moïse)	32,78% (508 761)	Élection repoussée

### Organigramme organisationnel :

## ORGANIGRAMME DU PHTK



Source : PHTK

### Mission et vision :

« Être un parti politique moderne et progressiste, qui travaille à construire une Haïti fière et prospère. » La vision « ... est celle d'un système politique inclusif et dynamique qui engage tous les citoyens haïtiens, particulièrement les jeunes, dans le but de faire d'Haïti un pays dans lequel tous peuvent atteindre leur plein potentiel. »

### Valeurs et objectifs :

« Philosophie basée sur des principes clefs et des valeurs sociétales telles la morale, l'honnêteté, l'intégrité, l'éthique, la famille, le civisme, le respect d'autrui, des institutions et des biens publics et privés. Jouer un rôle important et assurer une représentation adéquate sur la scène politique haïtienne afin de pérenniser la vision "Tèt Kale" du Président Michel Joseph Martelly. »

"Tèt Kale" est une expression créole signifiant « tête chauve ». Dans le slogan politique, l'expression symbolise l'engagement entier.

### Histoire et vision du parti

Dans le but de compléter une démarche de transformation, « pérenniser et fructifier ses apports, des hommes et des femmes d'horizons différents guidés par un idéal commun et un engagement à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon de 2030 », le PHTK a formé une alliance par sa nouvelle organisation partisane. Le Parti « de masse territorialement



structuré et organisé, offre un forum de concertation, d'harmonisation et d'élaboration de stratégies de développement » au service du changement. L'objectif est de reconstruire le pays tout en révélant à nouveau la nation d'Haïti. L'engagement du parti se concentre sur différents axes; « L'instauration d'un État de droit et un processus inclusif et participatif visant le développement humain et le progrès social et économique, le changement personnel, l'égalité des droits de tout Haïtien aux opportunités, à avoir une qualité de vie ». Le parti dit promouvoir « ... les règles démocratiques telles l'indépendance de grands pouvoirs de l'État, l'alternance politique, la représentativité par les élections et le pluralisme politique. Cet engagement viserait à « soutenir la bonne gouvernance et les pratiques politiques » ainsi qu'à « assurer les droits sociaux des individus dans une large mesure en vue de réduire les inégalités sociales. »

### **Programme quinquennal :**

Le programme de travail est axé sur cinq axes prioritaires: la réforme en profondeur de l'État ; l'agro-industrie ; le développement de l'externalisation des processus d'affaires (Business Process Outsourcing - BPO) ; la construction et l'industrie du tourisme.

## **Visages du parti**



### **Candidat à la Présidence : Jovenel Moïse :**

Jovenel Moïse est né au Trou du Nord (département du Nord-Est) le 26 juin 1968 d'une famille modeste. « C'est de son père, Etienne Moïse, mécanicien et agriculteur, qu'il a hérité de intérêt envers les enjeux agricoles.

*Son surnom « nonm bannann nan » provient de son plus important accomplissement, la création de son entreprise AGRITRANS S.A en 2012. Il a transformé un site abandonné en un projet de développement durable intégré qui par la suite sera un modèle de développement pour le secteur agricole haïtien. L'idée au cœur de cette initiative est de repositionner la nation haïtienne en territoires « essentiellement agricole ». Son travail a généré de nombreux emplois. « Il est important qu'Haïti retrouve sa place sur la carte mondiale des pays exportateurs ». Les fruits de ce projet auraient influencé le choix de Martelly pour sa succession.*

Jovenel Moïse croit en une gestion rationnelle des ressources du territoire par le secteur agricole. Afin de diriger la nation, il croit en l'application d'une politique du compromis et que le succès agricole permettra la richesse des autres secteurs du pays. Par le dynamisme et modernisation de l'agriculture nationale, la création des emplois sera exponentielle. Il désire à toute fin permettre et concrétiser réellement l'externalisation des processus d'affaires. Il veut contribuer également à l'innovation touristique, une augmentation de la qualité de l'éducation et une revitalisation du secteur de la construction. Il désire aussi mettre sur pied progressivement une force de défense nationale pour garantir une surveillance accrue des frontières terrestres et maritimes et préparée à

l'intervention en cas de désastres naturels. Cette vision lui fait croire en la capacité de pouvoir créer une institution d'aéronautique nationale pour soutenir la défense et reprendre le contrôle du territoire national. « La politique est extrêmement importante pour changer. Il faut une autre école de politique dans le pays ».



### Présidente du parti : Ann Valérie Thimothée Milfort

La Présidente du Parti : Ann Valérie Thimothée Milfort est née en 1973 en Belgique. Elle est la première femme à obtenir le poste de

Directrice de Cabinet du Président de la République d'Haïti. Économiste du développement et spécialiste en Genre et Droits de l'Homme. Ann Milfort a développé une compétence notable au sein de différentes luttes et responsabilités sociales. Actrice active sur les droits et autonomie de la femme et l'égalité entre les sexes. En 1999, elle œuvre à la mise sur pied de

*Vital Voices, Femmes en Démocratie*. Ce parcours professionnel lui permet l'obtention du titre de Secrétaire générale en 2007 et la Vice-Présidence en 2011. Son riche parcours lui permet d'être Conseillère technique principale au Cabinet de la Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes de 2006 à 2010. Elle a œuvré également comme consultante indépendante sur les questions féminines à diverses organisations non gouvernementales et au secteur privé haïtien. Elle a coordonné en collaboration avec la Fondation V-Day, Ann Milfort la création du premier centre-refuge étatique pour les femmes battues et violentées. Son engagement a permis le mentorat de femme à construire des organisations de bases. Également, elle incite et encadre les femmes à monter des organisations de base pour les femmes touchées par le VIH SIDA. Elle a par ailleurs été spécialiste en Genres auprès de Médecins du Monde France/Haïti, de 2007 à 2009 et Consultante en communication, évaluation et suivi à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en 2006. En 2011, ses compétences furent requises pour la Commission Intérimaire de la Reconstruction d'Haïti (CIRH) comme directrice exécutive a.i de juillet 2011 à février 2012

### Références bibliographiques

Sources :

<http://fr.slideshare.net/PartiHaitienTetKale-PHTK/prsentation-du-phtk>

Site du PHTK

Wiki

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/149934/Jovenel-Moise-seduit-le-Nord>  
(2h30)

<http://lenational.ht/jovenel-moise-un-entrepreneur-ne/>